



ETUDES et GARDERIE DU SOIR

La garderie et les études (surveillée et dirigée) sont réservées aux enfants **dont les deux parents travaillent** aux horaires de la garderie ou de l'étude (*l'attestation de travail des deux parents et l'immatriculation aux Caisses Sociales faisant foi*). La garderie peut accueillir un élève de façon exceptionnelle pour un problème ponctuel des parents, en appelant au secrétariat de l'école (97 97 10 55).

La garderie fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- de 16h00 à 18h00 pour les élèves de **maternelle**
- de 16h30 à 18h00 pour les élèves en **élémentaire**
- les mercredis de 11h30 à 12h15.

En garderie les enfants ne font pas les devoirs : ils jouent dans la cour ou à l'intérieur sous la responsabilité d'un surveillant qui leur propose des activités adaptées.

L'étude surveillée fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h45 à 17h45 : elle est réservée aux élèves **autonomes**. Les élèves s'avancent dans leurs devoirs sous la surveillance d'un adulte et peuvent quitter l'école à l'heure qui convient aux parents, ou rejoindre la garderie pour jouer et se détendre quand leur travail est terminé.

L'étude dirigée est réservée aux élèves du CP au CM2, pour lesquels **l'aide d'un adulte est nécessaire**, en accord avec l'enseignant de la classe. Les élèves ne pourront en aucun cas quitter la salle avant 17h45. Après l'étude un enfant peut rejoindre la garderie jusqu'à 18h ou quitter seul l'école sur autorisation écrite des parents. Toute absence exceptionnelle doit être signalée par écrit dans le carnet de liaison ou par téléphone dans la journée au secrétariat de l'école (97 97 10 55).

NB : Début de la garderie : lundi 7 septembre 2020.

Début de l'étude : lundi 14 septembre 2020.

ATTENTION :

- Les inscriptions doivent être faites avant le 5 septembre 2020.
- Les fiches d'inscription sont à imprimer à partir du site de l'école : <https://www.fanb.mc/ecole/documents/>